



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Prévoyance

# Taux de cotisation

## CCN Commerces de gros (3044)

### Personnel non cadre

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### Base conventionnelle

Garanties	Taux contractuel
Décès toutes causes ou invalidité absolue et définitive	0,11 % TA TB*
Incapacité temporaire de travail (vie privée ou vie professionnelle)	0,13 % TA TB*
Incapacité - Incapacité Permanente Professionnelle	0,15 % TA TB*
Reprise des sinistres en cours	0,04 % TA TB*
<b>Total prévoyance</b>	<b>0,43 % TA TB*</b>
A la charge de l'employeur	0,274 % TA TB*
A la charge du salarié	0,156 % TA TB*

\* Tranche A (TA) : partie du salaire brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

Tranche B (TB) : partie du salaire brut comprise entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.